



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES



Communiqué
Pour diffusion immédiate

VENTE CONCLUE ENTRE LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES ET L'ÉCOLE DE CIRQUE

Québec, le 28 juin 2021 – La Coopérative funéraire des Deux Rives a récemment vendu l'édifice qui abrite le centre funéraire de l'Anse à Limoilou à l'École de cirque en manque de locaux. Bien que la Coopérative ne soit plus propriétaire des lieux, il a été convenu entre les deux organisations qu'elle demeurerait sur place au moins à court terme pour continuer de desservir ses membres de ce secteur.

« Compte tenu des contraintes imposées par le bâti existant et des enjeux d'accessibilité et de stationnement, il n'était plus possible pour la Coopérative d'offrir une expérience client à la hauteur de ses autres centres. En cédant l'immeuble à l'École de cirque, nous nous réjouissons d'avoir pu aider un partenaire à consolider ses activités. La suite sera évaluée lors du prochain processus de planification stratégique triennale prévu en 2022 au cours duquel nous devons nous assurer que la prestation de services est toujours conforme aux besoins exprimés par nos membres et clients de Limoilou et des environs dont vous faites partie », a indiqué monsieur David Emond, directeur général de la Coopérative funéraire des Deux Rives.

Bien qu'aucun changement majeur ne soit prévu pour les 18 prochains mois, l'École de cirque de Québec élabore actuellement un projet de rénovation de la bâtisse et d'agrandissement de ses installations. Étant à l'étroit dans ses locaux, cette nouvelle acquisition lui permettra de répondre à l'intérêt grandissant du public pour les arts du cirque et de conserver son rythme de croissance actuel.

- 30 -

Sources : Annick Courcy, directrice des communications
Coopérative funéraire des Deux Rives
418 688-2411
acourcy@coopfuneraire2rives.com

Karianne Hayes, coordonnatrice aux communications
École de cirque de Québec
(418) 609-6348
khayes@ecoledecirque.com